

**POLYIMAGE**  
**COMPTE RENDU DE REUNION**  
**23 décembre 04**

**Présents :** *Hervé Pérard* (Maire adjoint), *Sandrine Reignoux* (Assistante / Mairie Evry), *Samira Fouad* (Animatrice Culturelle / M.Q. Epinettes), *Jean-Michel Cornu* (Président / Videon), *Emmanuelle Dominice* (Responsable production / Videon), *Frédéric Fischer* (Coordinateur technique / Videon), *Marie-Thérèse Charleux* (Responsable administratif / Videon), *Olivier Rakotovo* (Secrétaire Adjoint / Videon)

**Objet :** Point sur la location du local Polymage / Videon

- **Le démarrage de Polymage** dépend à l'heure actuelle de la confirmation officielle de l'acceptation du projet par la DATAR (cf. mail de JM Cornu adressé à H.Pérard).
- La **validation politique** dépend aussi de cette réponse officielle. Il semble néanmoins intéressant de commencer à réfléchir à la constitution d'un **groupe de pilotage** avec les membres fondateurs du projet « consortium Polymage », c'est à dire formaliser qui représente quelle structure ; J.M. Cornu souhaite également un groupe de pilotage technique... (*à suivre, mais assez vite*)
- Après avoir visité ensemble les 2 ateliers-logements de l'allée Jean Rostand, nous avons convenu que
  - **L'occupation du grand atelier** soit identifiée de la manière suivante : (1) le grand atelier vitré donnant sur la coursive ( $\approx 45 \text{ m}^2$ ) serait la salle de réunion commune de Vidéon et Polymage ( $\Rightarrow$ accueil possible de partenaires...) et permettrait également d'organiser de petits plateaux de tournages (la MQ du Village pour les grands) ; (2) la grande pièce avec coin cuisine serait entièrement pour Vidéon (essentiellement son administration) ; (3) la petite pièce serait séparée en deux et accueillir deux bans de montages ainsi que la régie nécessaire aux tournages de l'atelier vitré.
  - **La coordination Ville de Polymage** (le poste de Samira) serait logée dans les futurs locaux de la place des droits de l'homme et du citoyen, au sein du service culturel. Cette décision est évidemment à prendre en concertation avec Dominique Lebreton, DGA Animation et Développement local.
  - **Le petit atelier** resterait comme convenu un atelier dédié aux plasticiens en résidence...
- **Sécurisation du local**  
Compte tenu de la valeur des équipements que contiendra ce local il nous paraît indispensable de le sécuriser :
  - Pose de barreaux aux fenêtres des 2 petites salles qui contiendront le matériel de valeur.
  - 2 Alarmes :
    - Une pour la globalité du local
    - Une deuxième pour sécuriser uniquement la ou les pièces auxquelles auront accès les utilisateurs extérieurs.
  - Construction d'une porte blindée pour séparer les locaux Videon et la ou les pièces en accès aux personnes extérieures.

*La fondation de Madame Jules Lebaudy, ne s'oppose pas à ces travaux. Elle réclame uniquement, après signature du bail et souscription à une assurance, un courrier de demande d'autorisation de travaux.*

  - Samira Fouad se renseigne auprès de Yannick Hervier quant à la possibilité d'établir un devis.